

CONTRAT
D'ENGAGEMENT
PRET MATERIEL ASSOCIATIONS
TRANSMIS AUX SERVICES
TECHNIQUES
(20 JOURS AVANT LA DATE DE LA MANIFESTATION)

Entre,
Madame Le Maire de Douvaine, domicilié Place de l'Hôtel de Ville, 74140 Douvaine

ET

Nom du locataire :

Adresse complète :

Pour les associations et les entreprises, N° de SIRET :

Téléphone :

@mail :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Numéro de téléphone des Services Techniques : 06 65 25 59 58

Représenté par : (pour les sociétés et associations) :

Lieu de livraison précise :

Réception du matériel : L'association doit réceptionner le matériel.
En cas d'absence la commande est réputée conforme à la demande.

Date(es) de location / prêt :

Type de manifestation :

Les signataires de ce contrat s'engagent à rendre le matériel dans le même état qu'il a été loué.

Fait à Douvaine, le.....

Le locataire,

Le Maire,

COMMUNE DE DOUVAIN
DEMANDE DE PRET DE MATERIEL
AUPRES DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX
(20 jours avant la date de la manifestation)

<u>BESOIN DE MATERIEL</u>	<u>Matériel</u> <u>Demandé</u>	<u>Matériel</u> <u>Manquant</u>
Nombre de tables (120x80) (disponible 100)
Nombre de sièges (disponible 400)
Nombre de pack (1 table / 2 bancs) - (disponible 15)
Nombre de barrières de Police 2,00m (disponible 50)
Coffret électrique cuisine (disponible 1)
Chariot poubelle pour tri sélectif (disponible 2)
Chapiteau (disponible 4) – chèque caution 500 €/chapiteau
<hr/>		
TOILETTES MOBILE
Doivent être rendues propres et nettoyées (sinon facturé)		
NETTOYE	OUI	NON
<hr/>		
PODIUM MOBILE
DEGRADE	OUI	NON
<hr/>		
Tente manifestation (8x8) installé au stade	OUI	NON
<hr/>		

LE MATERIEL UTILISÉ ET NON RENDU SERA FACTURÉ
(Conformément à la délibération du 18/11/2024)

Le demandeur,

COMMUNE DE DOUVAIN
DEMANDE DE PRET DE VAISSELLES
AUPRES DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX
(20 jours avant la date de la manifestation)

<u>BESOIN DE MATERIEL</u>	<u>Matériel</u> <u>Demandé</u>	<u>Matériel</u> <u>Manquant</u>
Nombre de verres simples
Nombre de verres à pied
Nombre de coupes de champagne
Nombre d'assiettes plates
Nombre de plateaux
Nombre de fourchettes
Nombre de couteaux
Nombre de gobelets réutilisables (disponible 800) (1€ facturé par gobelet manquant)

LE MATERIEL UTILISÉ ET NON RENDU SERA FACTURÉ
(Conformément à la délibération du 18/11/2024)

Le demandeur,